



Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ?

En 2011, en France métropolitaine, 1,5 million de familles sont composées d'un parent sans conjoint et résidant avec au moins un enfant mineur. Dans 85 % des cas, le parent est une femme.

Ces familles monoparentales sont constituées depuis 5,5 ans en moyenne. L'ancienneté de la monoparentalité est plus faible pour les parents séparés (4,5 ans en moyenne) ou dont le conjoint est décédé (5,5 ans), et plus élevée pour les parents qui n'ont jamais été en couple (10 ans). Les mères de famille monoparentale vivent dans cette configuration depuis plus longtemps que les pères : respectivement 5,6 ans et 4,2 ans en moyenne. Cet écart s'explique en partie parce qu'une mère de famille monoparentale sur six l'est devenue en ayant un enfant sans être en couple, situation plus rare pour les pères.

Les parents non diplômés sont depuis plus longtemps en famille monoparentale que les autres : 24 % des femmes et 15 % des hommes à la tête d'une famille monoparentale le sont depuis plus de dix ans quand ils sont sans diplôme contre 14 % des femmes et 7 % des hommes quand ils sont diplômés du supérieur.

Guillemette Buisson, Vianney Costemalle et Fabienne Daguet, division Enquêtes et études démographiques, Insee

En 2011, en France métropolitaine, 7,8 millions de familles comprennent au moins un enfant mineur et, éventuellement, un ou plusieurs enfants majeurs. Parmi elles, une sur cinq est une famille monoparentale (*définitions*) : un parent habite, sans conjoint, avec ses enfants dans le logement. Dans 85 %

des cas, ce parent est une femme. Être parent d'une famille monoparentale recouvre deux situations d'inégale importance : 8 % ont un conjoint vivant dans un autre logement et 92 % sont sans conjoint. Sauf mention contraire (*encadré 1*), cette étude porte sur les familles monoparentales

dont le parent est sans conjoint, ce qui représente 1,5 million de familles (*figure 1*). Au 1^{er} janvier 2011, elles sont constituées depuis 5,5 ans en moyenne (*sources* et *encadré 2*). Une sur cinq l'est depuis moins d'un an et presque autant depuis dix ans ou plus.

1 Répartition des parents de famille monoparentale en 2011 par origine et ancienneté de la monoparentalité

Ancienneté de la monoparentalité	Parents séparés de leur conjoint...			Parents dont le conjoint est décédé	Parents ayant vécu en couple avant la naissance du premier enfant	Parents n'ayant jamais vécu en couple	Ensemble des parents de famille monoparentale
	... l'année de la naissance du plus jeune enfant	... au plus tôt l'année suivant la naissance du plus jeune enfant	Ensemble				
Ancienneté de la monoparentalité (en %)							
Moins de 1 an	13	22	21	16	14	7	19
1 an à moins de 5 ans	34	42	41	40	36	25	39
5 ans à moins de 10 ans	25	26	25	28	21	25	25
10 ans à moins de 15 ans	15	9	10	12	18	21	12
15 ans ou plus	13	1	2	4	11	23	5
Total	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs (en milliers)	169	1 000	1 169	90	28	186	1 473
Ancienneté moyenne (en années)	7,1	4,3	4,7	5,5	7,0	9,9	5,5

Lecture : en 2011, 1 000 000 de parents de famille monoparentale se sont séparés de leur conjoint au plus tôt l'année suivant celle de la naissance de leur enfant (ou plus jeune enfant). Parmi ces parents, 26 % vivent dans cette configuration familiale depuis 5 à 9 ans révolus.

Champ : France métropolitaine, parents de famille monoparentale avec au moins un enfant mineur et sans conjoint hors du logement.

Source : Insee, enquête Famille et logements, 2011.

L'ancienneté de la monoparentalité diffère selon son origine

Parmi ces familles monoparentales avec au moins un enfant mineur, 79 % sont issues d'une séparation (encadré 3). Dans 15 % des cas, les adultes sont devenus parents sans avoir de conjoint ; parmi eux, neuf sur dix ont déclaré n'avoir jamais été en couple. Enfin, dans seulement 6 % des cas, la monoparentalité résulte du décès du conjoint.

Être parent de famille monoparentale avec au moins un enfant mineur est un état nécessairement transitoire. Il prend fin avec la formation d'une nouvelle union ou, plus rarement, avec la modification de la garde des enfants, ou encore, au plus tard, quand les enfants deviennent tous majeurs. Cette dernière façon de sortir de la monoparentalité est susceptible de prendre plus de temps pour les parents n'ayant pas vécu en couple depuis la naissance de leur(s) enfant(s) : jusqu'à 18 ans, voire plus en cas de naissance de plusieurs enfants hors d'un couple. Au contraire, au moment où une union est rompue, le plus jeune des enfants est déjà âgé de quelques années en général : il a, en moyenne, presque 5 ans à la séparation du couple et presque 7 ans au décès du conjoint. Dans ce dernier cas, sortir de la monoparentalité à la majorité du plus jeune enfant prend 11 ans.

De fait, ce sont les parents de famille monoparentale n'ayant jamais été en couple qui sont dans cette configuration depuis le plus longtemps : 9,9 ans en moyenne (figure 1). Ils représentent 13 % des parents isolés, mais 55 % de ceux qui le sont depuis quinze ans ou plus et forment ainsi le socle des parents de famille monoparentale de très longue durée.

Les 28 000 parents ayant été en couple seulement avant la naissance de leur enfant (ou de leur premier enfant) se trouvent dans cette situation depuis moins longtemps que ceux qui n'ont jamais été en couple. Ils sont en famille monoparentale depuis 7 ans en moyenne.

Les parents dont le conjoint est décédé connaissent cette configuration familiale depuis 5,5 ans en moyenne. Ce sont les parents séparés qui sont à la tête d'une famille monoparentale depuis le moins longtemps : 4,7 ans en moyenne. En effet, ils forment un nouveau couple plus fréquemment que ces derniers, quel que soit l'âge du plus jeune enfant à la rupture d'union. Ainsi, 16 % des « veufs » et 12 % des parents séparés sont à la tête d'une famille monoparentale depuis dix ans ou plus.

De façon logique, l'ancienneté est plus élevée lorsque les parents se sont séparés l'année de la naissance de leur plus jeune enfant, ce qui est le cas d'un parent séparé sur sept. Elle est de 7 ans en moyenne, comme celle des personnes qui ont vécu en couple seulement avant de devenir parents.

Les pères depuis moins longtemps en famille monoparentale

En 2011, les hommes représentent 15 % des parents de famille monoparentale. En moyenne, ils sont dans cette situation depuis 4,2 ans contre 5,6 ans pour les femmes (figure 2). 53 % des pères de famille monoparentale le sont depuis moins de trois ans alors que c'est le cas de 40 % des mères. De même, un père de famille monoparentale sur dix l'est depuis dix ans ou plus, contre près de deux mères sur dix (figure 3). L'ancienneté plus faible de la monoparentalité dans le cas des parents séparés explique en partie cet écart entre hommes et femmes. En

effet, les pères à la tête d'une famille monoparentale sont, plus massivement encore que les mères, séparés (figure 2) : près de neuf pères sur dix, contre huit mères sur dix. Ils sont en effet très rares au sein des parents sans conjoint depuis la naissance de leur enfant.

En outre, les pères forment plus souvent et plus rapidement un nouveau couple après un veuvage ou une séparation, que leurs enfants résident principalement chez eux ou non. Ils ont aussi la garde d'enfants souvent plus âgés. Ainsi, 54 % des pères séparés sont parents de famille monoparentale depuis moins de trois ans contre seulement 44 % des mères séparées (figure 3).

2 Répartition des parents de famille monoparentale en 2011 selon l'origine de la monoparentalité

Origine de la monoparentalité	Hommes	Femmes	Ensemble	en %
Séparés de leur conjoint	86	78	79	
Conjoint décédé	9	6	6	
Ont eu leur premier enfant sans être en couple	5	16	15	
ont été en couple auparavant	1	2	2	
n'ont jamais été en couple	4	14	13	
Total	100	100	100	
Ancienneté moyenne (en années)	4,2	5,6	5,5	

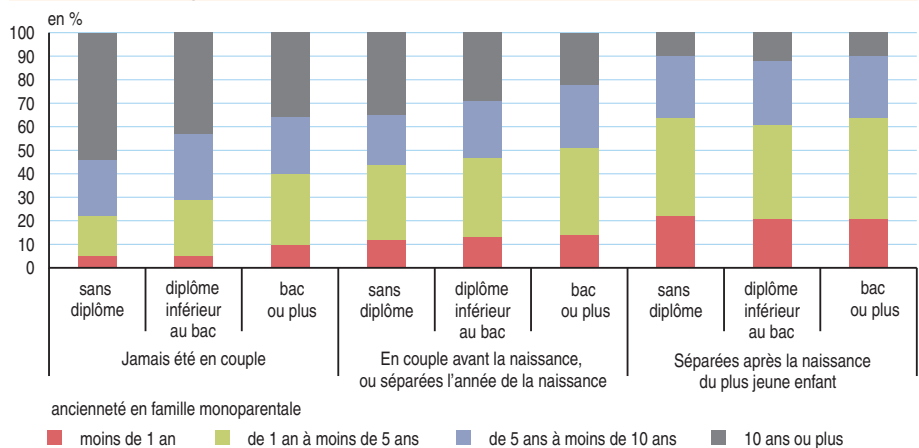
Lecture : en 2011, 79 % des parents de famille monoparentale le sont devenus après une séparation : 86 % des pères et 78 % des mères. Champ : France métropolitaine, parents de famille monoparentale avec au moins un enfant mineur et sans conjoint hors du logement. Source : Insee, enquête Famille et logements, 2011.

3 Répartition en 2011 des parents de famille monoparentale selon l'ancienneté de la monoparentalité

Ancienneté de la monoparentalité	Ensemble des parents de famille monoparentale			Parents de famille monoparentale séparés de leur conjoint			en %
	Pères	Mères	Ensemble des parents	Pères séparés	Mères séparées	Ensemble des parents séparés	
Moins de 1 an	25	18	19	27	20	21	
1 à moins de 3 ans	28	22	23	27	24	25	
3 ans à moins de 5 ans	15	16	16	15	17	16	
5 ans à moins de 10 ans	22	26	25	23	26	25	
10 ans ou plus	10	18	17	8	13	12	
Total	100	100	100	100	100	100	

Lecture : en 2011, 16 % des mères de famille monoparentale vivent dans cette configuration familiale depuis 3 ou 4 ans. Champ : France métropolitaine, parents de famille monoparentale avec au moins un enfant mineur et sans conjoint hors du logement. Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

4 Répartition des mères de famille monoparentale en 2011 selon l'ancienneté, par diplôme et origine de la monoparentalité



Note : les mères de famille monoparentale dont le conjoint est décédé ne sont pas représentées. Lecture : considérons les mères de famille monoparentale ayant été en couple avant la naissance de leur premier enfant ou qui se sont séparées de leur conjoint l'année même de la naissance du plus jeune ; 35 % de celles qui n'ont obtenu aucun diplôme sont mères de famille monoparentale depuis 10 ans ou plus et 22 % de celles qui ont au moins le bac. Champ : France métropolitaine, mères de famille monoparentale avec au moins un enfant mineur et sans conjoint hors du logement. Source : Insee, enquête Famille et logements, 2011.

Les parents sans diplôme depuis plus longtemps en famille monoparentale

Les femmes n'ayant aucun diplôme et, dans une moindre mesure, celles ayant au maximum un brevet d'études professionnelles

(BEP), vivent depuis plus longtemps en famille monoparentale que les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur. En particulier, elles sont plus souvent dans cette configuration depuis dix ans ou plus : respectivement 24 % des sans

diplôme et 15 % des bacheliers ou diplômées du supérieur. Ces écarts d'ancienneté sont liés à des histoires matrimoniales différentes. Les mères sans diplôme sont plus souvent à la tête d'une famille monoparentale sans jamais avoir été en couple : c'est le cas de 20 % d'entre elles, contre 12 % de celles qui ont au moins le baccalauréat. Les mères sans diplôme sont également surreprésentées parmi les femmes séparées de leur conjoint dès l'année de naissance de leur plus jeune enfant, ou qui ont été en couple seulement avant de procréer : elles sont deux sur dix dans ces situations, contre un peu plus d'une sur dix parmi les mères au moins bachelières.

De plus, quand elles n'ont jamais été en couple ou qu'elles étaient déjà séparées à la naissance du plus jeune enfant, les mères se trouvent à la tête d'une famille monoparentale depuis d'autant plus longtemps qu'elles sont peu diplômées. La gradation est particulièrement marquée pour les femmes n'ayant jamais été en couple. En revanche, les écarts d'ancienneté dans la monoparentalité selon le diplôme ne sont pas significatifs parmi les mères qui se sont séparées de leur conjoint après la naissance du plus jeune enfant (figure 4).

Comme les femmes, les hommes sans diplôme vivent depuis plus longtemps en famille monoparentale que les bacheliers ou diplômés du supérieur : respectivement 14 % et 7 % sont dans cette situation depuis dix ans ou plus. Toutefois, pour eux, cet écart n'est pas à relier au mode d'entrée en monoparentalité : quel que soit le diplôme, neuf pères de famille monoparentale sur dix sont séparés de leur conjointe. En revanche, les hommes forment d'autant plus fréquemment un nouveau couple que leur âge de fin d'études est élevé.

À caractéristiques identiques (sexe, diplôme, âge du plus jeune enfant à l'entrée en monoparentalité), les parents qui sont depuis le plus longtemps à la tête d'une famille monoparentale sont ceux dont le conjoint est décédé, puis ceux qui ont eu leurs enfants sans être en couple, puis ceux qui se sont séparés de leur conjoint. ■

Sources

Les résultats de cette étude sont issus de l'enquête Famille et logements, associée par l'Insee à l'enquête annuelle de recensement de 2011 en France métropolitaine. 360 000 personnes de 18 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire, ont répondu à son questionnaire. Elles ont été interrogées sur leur vie familiale et résidentielle, et notamment sur leurs enfants et sur la personne avec qui elles sont en couple, cohabitant ou non. Pour les enquêtés qui ne sont plus en couple, une question portait sur la date et

Encadré 1

Les parents de famille monoparentale ayant un conjoint hors du logement

D'après l'enquête Famille et logements (sources), 8 % des mères et 12 % des pères d'une famille monoparentale comprenant au moins un enfant mineur déclarent être en couple avec une personne qui vit habituellement dans un autre logement (figure). Dans la moitié des cas, le conjoint est l'autre parent des enfants présents au foyer (au moins du plus jeune enfant). L'absence de cohabitation peut être liée à des motifs professionnels, à une hospitalisation de longue durée, etc.

Les parents de famille monoparentale en couple non cohabitant ont un profil différent de ceux qui déclarent ne pas être en couple. Ils résident plus fréquemment avec un seul enfant mineur :

respectivement 64 % et 58 % d'entre eux. Ils appartiennent plus souvent aux catégories sociales favorisées et ont un profil plus proche des parents en famille « traditionnelle » (résidant en couple avec leurs enfants, sans beaux-enfants). Comme eux, quatre sur dix ont un diplôme supérieur au baccalauréat contre un parent de famille monoparentale sans conjoint sur quatre. De même, comme eux, autour de 15 % sont cadres contre 9 % des parents de famille monoparentale sans conjoint.

Le questionnaire de l'enquête Famille et logements ne permet pas de connaître la raison pour laquelle les parents de famille monoparentale ayant un conjoint ne résident pas avec lui, ni la date depuis laquelle ils ne cohabitent pas.

Caractéristiques familiales des parents de famille monoparentale en 2011

Parents de famille monoparentale	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)			Part des femmes (en %)	Part avec un seul enfant mineur (en %)	Âge moyen du plus jeune enfant (années)
		Total	Hommes	Femmes			
Parents sans conjoint, même hors du logement	1 473	92	88	92	85	58	8,7
Parents ayant un conjoint hors du logement	130	8	12	8	79	64	7,4
Ensemble	1 603	100	100	100	85	59	8,6

Lecture : en 2011, 8 % des parents de famille monoparentale vivant avec au moins un enfant mineur ont un conjoint résidant hors du logement, soit 130 000 personnes dont 79 % de femmes.

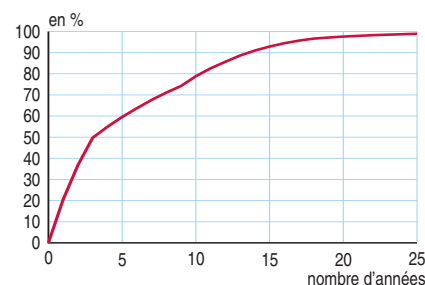
Source : Insee, enquête Famille et logements, 2011.

Encadré 2

Estimation des durées passées en famille monoparentale

L'ancienneté d'une situation est le temps écoulé entre l'entrée dans cette situation et le moment où on l'observe, tandis que la durée est le temps total passé dans cette situation, entre la date d'entrée et la date de sortie de la situation. Ainsi, l'ancienneté d'une famille monoparentale à une date donnée est nécessairement plus courte que la durée de cette famille monoparentale. Cependant, les parents dont la période de monoparentalité est plus longue ont plus de chance d'être enquêtés dans cette situation, ce qui implique que ceux qui sont observés à l'aide de l'enquête Famille et logements ont mécaniquement des durées en moyenne plus élevées que l'ensemble des parents de famille monoparentale. Afin d'estimer les durées des familles monoparentales en 2011 (y compris les durées des familles monoparentales qui ont cessé de l'être avant l'enquête), il est nécessaire de connaître par ailleurs les flux d'entrées en famille monoparentale (déterminés ici à l'aide de l'enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles - Ined, Insee, 2005, 2008 et 2011). Les estimations font apparaître que la répartition de ces durées est en fait proche de celle des anciennetés mesurées en 2011. Plus précisément, la proportion de parents dont la monoparentalité dure moins de 3 ans est légèrement plus forte que celle des parents dont l'ancienneté est inférieure à 3 ans. C'est le contraire entre 4 et 7 ans. Au-delà, les répartitions d'ancienneté et de durée en famille monoparentale sont identiques. Finalement, on estime que 50 % des personnes majeures en 2011 et qui ont été une fois en famille monoparentale passent moins de 3 ans dans cette configuration familiale (figure).

Proportion des monoparents ayant quitté la monoparentalité en fonction du nombre d'années passées dans cette situation



Lecture : on estime que 80 % des personnes vivant une situation de monoparentalité restent dans cette situation moins de 10 ans.

Champ : France métropolitaine, parents de famille monoparentale avec au moins un enfant mineur et sans conjoint hors du logement.

Sources : Insee, enquête Famille et logements, 2011 - Ined-Insee, enquête Étude des relations familiales et intergénérationnelles, vagues 2005, 2008 et 2011.

la cause (séparation ou décès du conjoint) de la rupture de la dernière union. Cette enquête permet ainsi, contrairement au recensement, de mesurer l'ancienneté des familles monoparentales au 1^{er} janvier 2011 - mais non les durées totales moyennes des séquences de vie monoparentale (*encadré 2*). L'ancienneté est calculée comme le nombre d'années entières écoulées entre l'événement ayant constitué la famille monoparentale (séparation, décès, naissance sans être en couple) et le 1^{er} janvier 2011. Par exemple, l'ancienneté des familles monoparentales constituées en 2006 est de 4 ans ; une ancienneté de moins d'un an se rapporte à celles constituées en 2010 ou au début 2011. Pour les calculs, on a supposé que tous les parents de famille monoparentale résident avec leurs enfants depuis l'événement à l'origine de la monoparentalité. Les parents ayant été « en couple avant la naissance »

sont ceux dont l'union a été rompue avant l'année de naissance du premier enfant. Le terme « conjoint » fait référence au dernier conjoint lorsque le parent de famille monoparentale en a eu plusieurs.

Définitions

Une **famille monoparentale** est formée d'un parent habitant sans conjoint avec son ou ses enfant(s) dans la même résidence principale. L'enfant, ou les enfants, passent en général une partie du temps (au plus la moitié) avec leur autre parent. En cas de résidence alternée, l'enfant est compté comme vivant principalement dans le logement où il est présent le premier jour de la collecte. On considère ici les familles monoparentales dont le plus jeune enfant n'avait pas encore atteint son 18^e anniversaire au moment de l'enquête.

Bibliographie

- Volhuer M., « Le veuvage précoce : un bouleversement conjugal, familial et matériel », *Études et résultats* n° 806, Drees, juillet 2012.
- Buisson G. et Daguet F., « Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », *Insee Première* n° 1392, février 2012.
- Algava E., « Les familles monoparentales : des caractéristiques liées à leur histoire matrimoniale », Drees, *Études et résultats* n° 218, février 2003.
- Cassan F., Mazuy M., Clanché F., « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », *Insee première* n° 797, juillet 2001.
- Costemalle V., « Les durées passées en famille monoparentale », *Document de travail*, à paraître en 2015.
- Acs M., « Familles monoparentales : Quel contexte familial ? Quelle activité professionnelle depuis 1990 ? », Drees, *Dossier solidarité*, à paraître en 2015.

Encadré 3

Mode d'entrée en monoparentalité et âge des enfants de famille monoparentale

En 2011, parmi les parents de famille monoparentale qui déclarent ne pas être en couple avec une personne vivant dans un autre logement, seuls 6 % sont dans cette situation suite au décès de leur conjoint (*figure*). Les pères sont minoritaires parmi ces derniers (22 %), ce qui découle de la surmortalité masculine et de l'écart d'âge entre conjoints.

Les hommes représentent 16 % des parents séparés : la résidence chez la mère est la plus fréquente car c'est le mode de résidence le plus sollicité par les parents qui se séparent. Les hommes constituent 5 % des parents de famille monoparentale qui n'ont pas été en couple depuis la naissance de leur enfant.

Lorsqu'un parent n'a jamais été en couple, ou seulement avant d'avoir des enfants, ces derniers sont, en moyenne, plus jeunes que les autres enfants de famille monoparentale. Dans ce cas, la monoparentalité a commencé à leur naissance ; de plus, à mesure que les enfants grandissent, le nombre de mères n'ayant jamais été en couple diminue car certaines trouvent un conjoint, en même temps que le nombre de séparées et de veuves s'accroît. Ces raisons expliquent aussi pourquoi les parents qui n'ont pas été en couple depuis la naissance de leur enfant - essentiellement des mères - sont moins âgés que les autres parents de famille monoparentale, alors qu'ils sont depuis plus longtemps dans cette configuration familiale. En 2011, ils ont 36,1 ans en moyenne contre 40,3 ans pour les parents séparés et 46,1 ans pour ceux dont le conjoint est décédé. À l'inverse, le décès du conjoint intervient, en moyenne, à un âge plus tardif qu'une séparation, la mortalité croissant avec l'âge. Les enfants dont un parent est décédé sont donc les plus âgés : en 2011, le plus jeune de la fratrie a 11,6 ans en moyenne.

Mode de constitution des familles monoparentales observées en 2011

Origine de la monoparentalité	Effectifs (en milliers)	Part dans l'ensemble des mono-parents (en %)	Part des femmes (en %)	Part des familles avec un seul enfant mineur (en %)	Âge moyen du plus jeune enfant au 01/01/2011 (en années)	Âge moyen des parents (en années)
Séparés de leur conjoint	1 169	79	84	55	9,0	40,3
dont : célibataires ¹	475	32	85	60	7,5	37,2
dont : divorcés ¹	482	33	84	54	10,6	43,0
Conjoint décédé	90	6	78	62	11,6	46,1
Ont eu leur premier enfant sans être en couple	214	15	95	72	6,2	36,1
ont été en couple auparavant	28	2	96	81	5,3	37,8
n'ont jamais été en couple	186	13	95	71	6,4	35,8
Ensemble	1 473	100	85	58	8,7	40,0

¹ état matrimonial au moment de l'enquête. 212 000 personnes séparées de leur conjoint sont légalement veuves ou mariées.

Lecture : en 2011, parmi les parents de famille monoparentale, 1 169 000 (soit 79 %, dont 84 % de femmes) le sont devenus après une séparation ; 55 % ont un seul enfant mineur au domicile.

Champ : France métropolitaine, parents de famille monoparentale avec au moins un enfant mineur et sans conjoint hors du logement

Source : Insee, enquête Famille et logements, 2011.

Direction Générale :

18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14

Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavemier

Rédacteur en chef :

E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu

Maquette : P. Nguyen

Impression : Jouve

Code Sage IP151580

ISSN 0997 - 3192

© Insee 2015

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :

www.insee.fr/collections-nationales

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :

<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :

<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>



Insee
Mesurer pour comprendre